

Belle-Ile-en-Mer

Elle vient en aide aux malades atteints de cancer



Brigitte Chazal, présidente de Solidarité insulaire face au cancer ; Sylvie Pichot, vice-présidente et trésorière ; Sarah Gallène, secrétaire et Marie Kergueris, membre de l'association.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

L'idée

L'association Solidarité insulaire face au cancer vient de voir le jour sur l'île. « L'idée est née de ma rencontre avec Valérie Petitprez, récemment décédée d'un cancer mais qui portait ce projet, confie Brigitte Chazal, la présidente. Avec d'autres bénévoles, nous avons souhaité continuer l'action pour aider et soutenir les personnes malades. L'isolement, le sentiment de solitude... le cancer est une maladie longue et à étapes. Chacun peut ressentir le besoin d'être écouté. »

Les cinq bénévoles ont suivi une formation spécifique. « L'écoute sera individuelle, en toute confidentialité, sans jugement, en toute discrétion, dans le respect de la vie privée. »

Des aides spécifiques

Un certain nombre d'aides ciblées sont proposées en fonction des

besoins : démarches administratives et sociales, logistique, matérielle en lien avec le traitement.

« Pour aider à se faire du bien et à se reconstruire, des bénévoles proposent de nombreux services », indique la présidente. Plusieurs possibilités seront mises en place, avec la revalorisation de soi : soins esthétiques, des cheveux, « pour garder ou retrouver une image de soi positive ».

Cagnotte participative

Des activités physiques adaptées seront également proposées, « pour garder ou retrouver la forme » avec du yoga, de la marche douce et de la danse du monde. Des moments de détente, sophrologie et relaxation, des ateliers créativités avec de l'art-thérapie, atelier d'écriture « permettront de s'évader et de se ressourcer », insiste Brigitte Chazal. Des sorties évocation auront aussi lieu tels ciné-

ma, nature, expositions...

L'association repose uniquement sur l'investissement de bénévoles et a besoin de soutien financier pour exister. Un appel à solidarité est lancé. Pour devenir membre de l'association, l'adhésion annuelle est de 15 € (ou un don financier plus important). Des actions seront aussi mises en place avec un loto, une brocante, un concert, une vente de tableaux...

« Nous avons besoin d'une manière urgente d'un local approprié pour en faire un lieu convivial et discret, un cocon. Même une petite dépendance pourrait être étudiée, en échange d'un loyer vraiment modéré », explique Sylvie Pichot, la vice-présidente et trésorière.

Une cagnotte participative est lancée pour permettre de financer un local, ainsi que toutes les activités et aides proposées : www.leetchi.com/c/solidarite-insulaire-face-au-cancer.